

ROMENAY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 FEVRIER 2020

Le Conseil Municipal, réuni dans sa séance du 27 Février 2020, sous la présidence de Monsieur Didier GEROLT, Maire, (Excusés : CHARPIGNY Mathilde, ALBANESE Dorothee, LAURENT Jérôme, RUE Catherine. Absent : Néant. Secrétaire de séance : LANGERON Danielle) a pris les décisions suivantes :

COMMUNE DE ROMENAY – ASSAINISSEMENT – LOTISSEMENT LES GUIBLANCHES 3: COMPTE ADMINISTRATIF 2019 / COMPTE DE GESTION 2019 / AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT 2019

- COMMUNE de ROMENAY : a approuvé à l'unanimité le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation du résultat 2019,
- ASSAINISSEMENT : a approuvé à l'unanimité le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation du résultat 2019,
- LOTISSEMENT LES GUIBLANCHES 3 a approuvé à l'unanimité le compte administratif, le compte de gestion, et l'affectation du résultat 2019,

COMPTE DE GESTION A.F.R.

- a validé, à l'unanimité le compte de gestion établi par M. Raphaël DORME, Trésorier de la Commune.

POINT SUR L'ETAT DE LA DETTE

- le conseil municipal a pris connaissance de l'état de la dette.

ETUDE DE DEVIS – Société PIQUAND POUR LA MISE EN PLACE D'UN DESSABLEUR ET LA REPRISE D'ETANCHEITE DES REGARDS SUR LE RESEAU EU

- a décidé, à l'unanimité, de retenir le devis de l'entreprise PIQUANDTP – Sur Carlet – 39160 SAINT AMOUR d'un montant de 6775,00 € HT soit 8130.00 € TTC, pour la pose d'un déssableur.

AVIS OU DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL CONCERNANT LA MEDIATHEQUE POUR LA SORTIE DES BIENS DE L'ACTIF – DESHERBAGE POUR 2020

- a validé, à l'unanimité pour la Médiathèque le désherbage (Sortie de livres bibliothèques) pour une valeur comptable de 1591.05 € TTC.

DEMANDES D'URBANISME EN COURS – POUR INFORMATION

- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par M. Julien BRESSON pour la construction d'un abri de jardin avec une pose de clôture sur sa propriété située « 1255, corcelles »
- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par Mme Sabine CATHALA pour l'installation de panneaux photovoltaïques située « 467, Route du Petit Montcherin »
- a pris connaissance de la demande de permis de démolir déposée par M. Elvis Gary MOREL pour la démolition de bâtiments sur la propriété située « Chemin du Petit Beaumartin »
- a pris connaissance de la demande de certificat d'urbanisme d'information déposée par ORPI IMMOBILIER pour la propriété de Mme Madeleine CHAUSSAT située « Impasse de l'enfer »
- a pris connaissance de la demande de certificat d'urbanisme d'information déposée par SCP PERRAULT & PERE – pour la propriété située « Curtavoche »
- a pris connaissance de la demande de certificat d'urbanisme opérationnel déposé par M. Patrick CHARON pour la propriété située « Chemin du Champ Bressan »
- a pris connaissance de la demande de certification d'information déposé par ESSENTIEL NOTAIRES SAS – Me Mc NAMARA Patrick pour la propriété située « Le Pian »
- a pris connaissance de la demande de certificat d'urbanisme d'information déposé par M. Fabrice KARAALI pour la propriété située « 1487, Route de Corcelles »

A PRIS CONNAISSANCE :

- du rapport du commissaire-enquêteur suite à l'enquête publique concernant la Carrière WIENEBERGER à VESCOURS.
- du rapport d'expertise sur l'affaire Bequerie – plus des courriers avocats et GROUPAMA
- du courrier de Mme Sophie PLANCHONS et Marc MARIE
- de la demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public fait par la pizzeria « La Rimini » 1 place occidentale – 71470 ROMENAY – Concert Country pour la foire de Pâques
- de la demande de la prise en charge de la sécurité pour le 13.07.2020 pour le jumelage, faite par courrier par M. Marc VYNCKIER
- Ferme du Champ Bressan – des entretiens concernant le recrutement des saisonniers à la Ferme
- tenue du bureau de vote lors des élections municipales les 15 et 22.03.2020

➤ **TABLEAU à COMPLETER**

➤ **1^{er} et 2nd Tour**

A STATUE SUR DIVERSES AFFAIRES COURANTES

Les délibérations peuvent être consultées sur un registre à disposition du public au secrétariat de la Mairie.

**LE MAIRE,
Didier GEROLI.**



